

RANCUNES MESQUINES

La nomination de M. Henderson à la position vacante de surintendant du Parc suggère à *La Presse* quelques réflexions que nous croyons devoir reproduire et qui nous montrent le parti de la Réforme moins désireux de faire œuvre de justice que de satisfaire de petites rancunes :

Nous ne connaissons pas, le public ne connaît pas M. Henderson ; nous ne saurions dire si le choix fait par le conseil est bon ou mauvais, mais ce que nous pouvons dire c'est qu'il ne peut être meilleur que celui qu'aurait fait le conseil en nommant M. Chambers.

M. Chambers avait toutes les qualités requises pour occuper dignement et efficacement le poste pour lequel du reste le Comité des Parcs et Traverses, après avoir soigneusement étudié tous les certificats fournis par les postulants, l'avait désigné au premier rang.

De plus, et par ce temps de manifestations patriotiques, ses états de service n'étaient pas à dédaigner : M. Chambers a servi pendant vingt ans dans nos corps de volontaires.

Toutes les qualités de M. Chambers, tous ses états de service n'ont pu et n'auraient pu lui obtenir la majorité du Conseil actuel, M. Chambers étant journaliste et ayant été battu parce qu'il est journaliste.

Étant journaliste depuis vingt ans, au moins, notre confrère a eu le malheur d'appartenir à un journal qui n'a pas toujours été au mieux avec les échevins actuellement maîtres de nos destinées civiques. Ces puissants du jour ayant sur la liberté de la presse et spécialement sur l'irresponsabilité à laquelle ont le droit de prétendre les collaborateurs des journaux impersonnels, des idées absolument fausses, ont satisfait leurs rancunes en faisant supporter à M. Chambers les conséquences des critiques de son journal.

Peu importe à ces échevins que notre collègue fût ou ne fût pas l'auteur de ces critiques ; qu'elles aient été publiées même en dehors de sa connaissance, ou, ce qui ne changerait rien à sa position, qu'il les ait écrites à la demande de son journal ; il appartenait à ce journal, il devait être sacrifié pour l'exemple, pour ramener les reporters et les rédacteurs à la soumission : il l'a été.

Nous parlons en connaissance de cause ; l'exécution de M. Chambers a été décidée pas plus tard qu'hier, lundi, dans un caucus tenu par un certain nombre d'échevins de la réforme.

C'est une mauvaise action et une injustice commise envers les journalistes qui ne sont guère représentés, pourtant, dans l'administration civique.

Les journalistes font à l'hôtel de ville, dans l'intérêt public, un très dur métier qui leur permet de prétendre à une part des emplois ; à la disposition du Conseil quand ils sont dans les conditions voulues pour les remplir.

M. Chambers volontaire, journaliste, qualifié pour la place vacante avait bien autant de droits que M. Henderson dont, paraît-il, le seul titre à la faveur du parti de la Réforme est d'avoir été en relations commerciales avec un de ses membres.

Le plus grave dans cette affaire, c'est qu'elle montre une fois de plus que la majorité du Conseil obéit à un pouvoir occulte qui dispose à sa volonté de l'administration de la ville.

Comment s'est rassemblée la majorité qui a élu cet inconnu qu'est M. Henderson ?

Par quelques voix indépendantes dont les candidats avaient été battus mais surtout par celles des échevins dont l'élection a été payée par les ligues et qui obéissent servilement aux ordres qu'ils reçoivent des représentants de ces ligues, au conseil.

En comparant le vote donné contre M. Chambers à celui donné pour M. Henderson, on aura une idée exacte de la situation.

La nomination de M. Henderson a été décidée par la Réforme, comme l'avait été celle de M. Adams, pour des raisons étrangères aux intérêts de la ville et elle a passé.

Nous en verrons bien d'autres !

Voici le résultat du vote sur la nomination de M. Henderson :

Pour : les échevins Laporte, Lebeuf, Ames, Gagnon, McBrid, Turner, Sadler, Ekers, Guimet, Roy, Smith, Tansey, Faucher, Raby, Robertson, Savignac, Lavallée et Vallières—18.

Contre : les échevins Martineau, Herr, Clearihue, Chaussé, Larivière, Brunet, Jacques, Gallery, Lareau, Wilson, Gouin, Lamarche, Robillard, Lespérance, Chevalier et Bunbray—16.